

« Faire des améliorations sans Constitution »

Interview avec Catherine Colonna, Ministre déléguée aux affaires européennes

La Commission présente aujourd'hui son projet sur l'avenir de l'Europe. Vous avez donné vos propositions fin avril. Quelle a été votre ligne de réflexion ?

L'Europe doit fonctionner plus démocratiquement et plus efficacement. La mécanique de prise de décision à vingt-cinq est lourde. Le traité constitutionnel prévoyait des innovations, mais son avenir est incertain. Cela ne nous empêche pas, dès maintenant, d'apporter des améliorations à ce qui existe.

Lesquelles ?

Il faut accroître le contrôle de la Commission par les Parlements nationaux et le Parlement européen. Utiliser la majorité qualifiée (plus facile à atteindre que l'unanimité), dans les domaines de la sécurité par exemple, de la lutte contre le terrorisme ou le social. Améliorer la coordination de nos politiques économiques. Rendre plus cohérente l'action de l'Europe à l'étranger, en faisant qu'à chaque fois une seule personne représente les Vingt-cinq. Tout cela est applicable dès maintenant avec les traités existants.

Que répondez-vous à ceux qui disent que l'UE est en panne ?

L'Europe est une formidable réussite, même si c'est vrai qu'il y a au quotidien, mille complications et discussions sur les directives. Elle a apporté la paix et la sécurité sur un continent où l'on se faisait la guerre. Dans un monde qui va vite et qui bouge, l'union fait la force ! Sans l'Europe, chacun de nos pays aurait été haché à la moulinette de la mondialisation. L'UE est notre meilleur moyen d'être influent.

Les négociations de rapprochement avec la Serbie- Monténégro ont été suspendues car Radtko Mladic n'a pas été livré au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Cela ne risque-t-il pas de déstabiliser le pays ?

En 2000, l'UE a offert aux Balkans une perspective d'intégration à long terme, en mettant les droits et les devoirs de chacun sur la table. Une des choses exigées était l'arrestation des criminels de guerre recherchés par le TPI, mais la coopération de la Serbie- Monténégro n'est pas satisfaisante. Il n'y a pas de paix sans justice et le pays doit tourner la page du passé. Au-delà des exigences européennes, c'est à eux-mêmes qu'ils le doivent. La Croatie, elle, a livré ses criminels de guerre, et les négociations ont pu continuer. L'Europe a toujours tenu ses promesses.

Même avec la Turquie ? Son adhésion, dans dix ou quinze ans, sera soumise à un référendum en France. Cela n'a pas été le cas pour l'adhésion d'autres pays.

La Turquie pose des questions d'une grande sensibilité. Les négociations ont été ouvertes le 3 octobre 2005. C'est un processus long, dont l'issue n'est pas définie. Le pays doit d'abord montrer sa capacité à changer, à répondre à nos critères politiques (droits de l'homme..). Les mêmes règles s'appliquent à tous. Pour ce qui est du referendum on ne peut pas faire l'Europe sans les peuples.

Source : Interview de Clémence Lemaistre pour les 20Minutes du 10 mai 2006